Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_142-DE

Publié le

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 28.10.2026
Date d'affichage
...

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	36
Titulaires	34
Suppléants	2
Pouvoirs	2
Votants	**38**
Quorum	**23**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle au-dessus du gymnase de Bellengreville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUÉRIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINÉ, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Aurélien LESAGE (suppléant de Emily ROMEIN), Pascal LEROY, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Solange TASSIGNY (suppléante de Siegfried GLESSMER), Nicolas GENS, Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Alexandra LEPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné procuration : Thomas LEROY à Marie-Françoise ISABEL, Philippe PIARD à Alain PORQUET

Absents/excusés : Adrien LECERF, Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Angélique LEMIÈRE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE

Secrétaire de séance : Jean-Christophe CARON

Délibération n° 2026/142
Objet : INFRASTRUCTURES VOIRIE ET PATRIMOINE BÂTI - Travaux de réfection de voirie 2026 : détermination du programme, groupement de commande et lancement de la consultation

Dans le cadre des travaux de réfection de voirie 2026, il est proposé d'approuver le programme définitif de travaux, suivant :

- Impasse du Petit Pré à Argences,
- Chemin de la Pitouterie Nord/Sud à Banneville la Campagne,
- Impasse de la Tourbière à Bellengreville,
- Carrefour bas de Cléville/Rue du Bourg/Route de la Fromagerie à Cléville,
- La Ruelle à Condé sur Ifs,
- Rue Henry Crochet à Frénouville,
- Allée des Chênes à Janville,
- Chemin de la Tuilerie à Moult-Chicheboville.

L'estimatif global (Maîtrise d'œuvre et travaux) avec les travaux relevant de la compétence des communes, s'élève à 290 099,34 € HT, soit 348 119,21 € TTC.

Le programme « voirie 2026 » doit faire l'objet d'une convention constitutive de groupement de commandes en vue de la passation d'un marché unique relevant des compétences respectives de la Communauté de communes et des communes engageant des travaux entrant dans le champ de leurs compétences.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_142-DE

Les travaux de voirie relevant de la compétence de la Communauté de communes étant supérieurs aux travaux de compétence communale, la Communauté de communes Val ès dunes est coordonnatrice du groupement.

Il convient d'approuver cette convention. Les communes concernées, à savoir, Argences, Banneville-la-Campagne, Bellengreville, Cléville, Condé sur Ifs, Frénouville, Janville et Moult-Chicheboville devront également approuver cette convention avec le schéma d'intervention.

Les frais de maîtrise d'œuvre seront assurés au prorata par la Communauté de communes et les communes. La Communauté de communes assure seule les frais de gestion du groupement, d'études annexes et de mise en concurrence.

Les montants pour chaque membre du groupement sont estimés ainsi :

Voirie 2026	Travaux HT	Participation MOE HT	Total HT
CDC	204 219,75 €	9 292,00 €	213 511,75 €
Argences (Impasse du Petit Pré)	7 251,00 €	329,92 €	7 580,92 €
Banneville la Campagne (Chemin de la Pitouterie Nord/Sud)	365,00 €	16,61 €	381,61 €
Bellengreville (Impasse de la Tourbière)	18 470,00 €	840,39 €	19 310,39 €
Cléville (Carrefour bas de Cléville / Rue du Bourg/ Route de la Fromagerie)	1 250,00 €	56,88 €	1 306,88 €
Condé sur Ifs (La Ruelle)	648,00 €	29,48 €	677,48 €
Frénouville (Rue Henry Crochet)	20 912,50 €	951,52 €	21 864,02 €
Janville (Allée des Chênes)	11 604,00 €	527,98 €	12 131,98 €
Moult-Chicheboville (Chemin de la Tuilerie)	12 754,00 €	580,31 €	13 334,31 €
Total	277 474,25 €	12 625,09 €	290 099,34 €

Il convient également d'autoriser le lancement de la consultation d'entreprises, en procédure adaptée avec possibilité de négociation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le programme définitif de travaux de réfection de voirie 2026 suivant :
  - Impasse du Petit Pré à Argences,

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_142-DE

- Chemin de la Pitouterie Nord/Sud à Banneville-la-Ca
- Impasse de la Tourbière à Bellengreville,
- Carrefour bas de Cléville / Rue du Bourg/ Route de la Fromagerie à Cléville,
- La Ruelle à Condé sur Ifs,
- Rue Henry Crochet à Frénouville,
- Allée des Chênes à Janville,
- Chemin de la Tuilerie à Moult-Chicheboville.

- Approuve la convention de groupement de commande ;
- Autorise le lancement de la consultation d'entreprises, en procédure adaptée avec possibilité de négociation ;
- Autorise le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe PESQUEREL

COMMUNAUTE de COMMUNES Val ès dunes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_142-DE

